

Le lac de Montriond



Les Lindarets



Joux-Plane (vu sur le Mont-Blanc)



REGLEMENT

« Le Défi des 20 cols du Chablais » est une randonnée permanente organisée, contrôlée et homologuée par le club des Cyclos Randonneurs Thononais (CRT).

Cette organisation est ouverte à tous, licenciés à la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) ou non, français ou étrangers, régulièrement assurés pour la pratique de la bicyclette. Les participants non licenciés à la FFCT sont assurés au minimum en RC par l'organisateur. Ils doivent se déplacer dans le respect du code de la route, de la nature et de son environnement et se soumettre aux instructions des autorités officielles.

Les mineurs devront être obligatoirement accompagnés par un parent, tuteur légal ou éducateur qualifié.

Le participant doit faire viser son carnet de route par tampon humide ou photographie du vélo devant **les points de contrôle suivants** :

Boucle 1	Boucle 2	Boucle 3
Maison des Sports Thonon	Maison des Sports Thonon	Maison des Sports Thonon
Col de Feu	Col de Cou	Col des Moises
Mégevette (mairie)	Panneau Plaine Joux	Col du Perret
Col de la Savolière	Col de Joux Plane	Panneau La Plagne
Col de l'Encrenaz	Col du Corbier	Col de Tréchauffé
Col de Joux verte	Chapelle Champeillant	Bernex (mairie)

Les boucles sont numérotées de 1 à 3 mais le participant a le choix de les réaliser dans son ordre de préférence, aux dates et horaires qui lui conviennent.

Aucun délai imposé pour effectuer ces 3 boucles, la seule exigence étant de les avoir effectuées intégralement.

Un diplôme sera délivré après homologation

L'inscription est fixée à...

- Non licencié : 9 euros
- Licencié FFCT : 6 euros

Majoration de 2€ pour les expéditions à l'étranger

**A régler par chèque à l'ordre des
« Cyclos Randonneurs Thononais »**

Note : Après réception de l'inscription, le participant recevra l'itinéraire détaillé et renseigné sur les curiosités et les aspects pratiques (hôtels, restaurants, campings, vélocistes) ainsi qu'une documentation touristique.



À vélo tout est plus beau !

Fédération Française de Cyclotourisme

RANDONNEE PERMANENTE

Label National n° 365 / 22



LE DÉFI DES 20 COLS DU CHABLAIS

Situé au Nord-Est de la Haute-Savoie, entre le lac Léman et la vallée du Giffre, le **Chablais français** (ou Chablais Haut-Savoyard) a pour capitale historique Thonon-les-Bains. On trouve, dans sa partie Sud, le massif du Chablais, 2^{ème} massif le plus étendu des Préalpes du Nord, avec 3 zones touristiques : Morzine – Avoriaz, la vallée d'Aulps et le Val d'Abondance, magnifiques domaines bien connus des skieurs, mais aussi des randonneurs pédestres et cyclistes. Un terrain de jeu avec une grande diversité de cols qui offre des ascensions abordables ou plus sportives, mais toujours dans un cadre éblouissant entre « Lacs et Montagnes ».

Aussi, « Le défi des 20 cols du Chablais » qui regroupe la quasi-totalité des cols routiers de ce territoire, à boucler en 3 itinéraires équilibrés, s'impose pour tous les « chasseurs de cols » et les amateurs de belles aventures.

Ces 3 parcours presque équivalents en termes de distance (km) et dénivelé positif (D+), ont été conçus pour être accessibles à un plus grand nombre de cyclistes (vélo de route traditionnel, à assistance électrique...).

Chaque boucle vous mènera à la découverte de cols différents avec des efforts soutenus pour atteindre les sommets où vous serez plongé dans des états contrastés entre profond respect, délivrance et fierté de « l'avoir fait ». Et c'est seulement en reprenant vos esprits que vous vous laisserez enivrer par le spectacle qui s'offre à vous.

Vous apprécierez, entre autres, les lacs de Montriond et Joux-Plane, les Lindarets avec ses chèvres en liberté, une partie de la route des Grandes Alpes et les sublimes panoramas sur le lac Léman, le Jura, le Mont-Blanc...

Les profils des 3 boucles



BCN – BPF

- **Praz de Lys (74 Haute-Savoie) – Boucle 1**

LES COLS (Altitude)

Boucle 1 : 141 km – 3 429 m D+

Δ Feu (1120 m) – Terramont (1098 m) – Jambaz (1027 m) – Ramaz (1610 m) – Savolière (1418 m) – Encrenaz (1432 m) – Joux-Verte (1760 m).

Boucle 2 : 144 km – 3 310 m D+

Δ Cou (1117 m) – Plaine-Joux (1249 m) – Joux-Plane (1700 m) – Ranfolly (1658 m) – Corbier (1237 m).

Boucle 3 : 137 km – 3 439 m D+

Δ Les Moises (1121 m) – Saxel (943 m) – Ludran (938 m) – Perret (963 m) – Les Arces (1163 m) – La Plagne (1170 m) – Grand Taillet (1041 m) – Tréchauffé (1241 m).

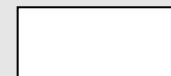
Coordonnées du club

Adresse postale : **Cyclos Randonneurs Thononais**
Maison des Sports
Av. de la Grangette
74200 Thonon les Bains



Site Internet : <http://www.cyclos-thonon.fr/>
Email : cyclothonon@gmail.com

Cadre réservé à l'organisation :



LE DÉFI DES 20 COLS DU CHABLAIS

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Pays : _____

Tél. : _____ Port. : _____

E-mail : _____

Nom du club : _____

N° du club FFCT : _____

N° licence FFCT : _____

« Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepter sans restriction ».

Je règle mon inscription par chèque bancaire à l'ordre de « Cyclos Randonneurs Thononais »

• Inscription (6 ou 9 €) : _____ €

• Majoration domiciliation à l'étranger (2€) _____ €

• Total inscription : _____ €

Fait à _____ le _____

Signature _____

Adresse du correspondant

Jean-Luc Houot : B2 Le parc Ravel,
6 Chemin du Pillon 74200 Thonon les Bains
☎ 06 03 70 27 68